



Coordination ATL :

COALA asbl - Christophe DUEZ / Olivier GEERKENS
atl.gesves@coala.be
0476/968.428 - christophe@coala.be
0476/968.430 - olivier@coala.be

Commission Communale de l'Accueil du 20 novembre 2018

					Prés	Exc	Proc
BODART	Eddy	1	E	Président - Echevin de l'ATL		X	
BOTTON	Florent	1	E	Conseiller communal		X	
DECHAMPS	Carine	1	E	Echevine		X	
REYSER	Dominique	1	E	Conseiller communal			
LACROIX	Simon	1	S	Echevin			
PAULET	José	1	S	Bourgmestre		X	
PISTRIN	Nathalie	1	S	Conseillère communale			
/	/	1	S	/			
TILLIEUX	Marc	2	E	Ecole St Joseph – Directeur	X		
PITANCE	Christine	2	E	Ecole com. de l'Envol – Directrice	X		
VANDERSMISSEN	Vincent	2	E	Ecole com. de la Croisette - Directeur f f	X		
TONNEAU	Nathalie	2	E	Ecole Communauté française - Directrice f f	X		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.			
GOFFIN	Stéphane	2	S	Ecole com. de l'Envol - Enseignant			
/	/	2	S	Ecole com. de la Croisette - ...			
/	/	2	S	Ecole Communauté française - ...			
DELNEUVILLE	Simon	3	E	Ecole communale de l'Envol	X		
NIJS	Eric	3	E	Ecole communale de l'Envol			
DESMET	Steven	3	E	Ecole St Joseph		X	
/	/	3	E	Ecole Communauté française			
DEBAUCHE	Sonia	3	S	Ecole St Joseph		X	
/	/	3	S	/			
/	/	3	S	/			
/	/	3	S	/			
DUBOIS	Valérie	4	E	Asbl Gesves EXTRA	X		
MASSART	Céline	4	E	Les Arsouilles			
HUBEAUX	Agnès	4	E	Brin d'Alice asbl		X	
SELECK	Monique	4	E	Asbl Gesves EXTRA	X		
/	/	4	S	/			
/	/	4	S	/			
/	/	4	S	/			
/	/	4	S	/			
HOORELBEKE	Kim	5	E	Bibliothèque communale	X		
ALBERTY	Martin	5	E	Patro Jean XXIII			
ANCION	Eric	5	E	Domaine de Mozet		X	X
/	/	5	E	/			
VAN AUDENRODE	Martin	5	S	Patro Jean XXIII		X	
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet		X	X
/	/	5	S	/			
/	/	5	S	/			
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE		X	
DUEZ	Christophe			COALA asbl - Coordination ATL	X		
GEERKENS	Olivier			COALA asbl - Coordination ATL	X		
VANESSE	Isabelle			Représentante M ^{me} Lazaron, Députée provinciale	X		
VISART	Michèle			Future échevine de l'Enfance (Invitée)	X		

En l'absence de représentant de la composante 1, la CCA est exceptionnellement présidée par la Coordination ATL

1. Composition de la CCA : Mise à jour.

Cécile BARBEAUX n'ayant plus d'enfant à l'Envol, Simon DELNEUVILLE rejoint la CCA en tant que représentants des parents de l'Envol.

Par ailleurs, suite aux élections d'octobre, il nous faut renouveler officiellement la CCA. Idéalement, nous partons sur 3 membres effectifs et 3 suppléants par composante, en sachant que notre ROI actuel prévoit que les membres effectifs et suppléants soient tous deux invités en CCA. Ce nombre de 3 membres par composante devra être confirmé par le prochain Collège.

Une réunion d'information (et d'appel à candidatures pour certaines composantes) aura lieu le lundi 04 février 2019 à 20h00 à l'administration communale.

Pour la composante 1, c'est au collège de désigner le-la président-e, et c'est au conseil qu'il revient de désigner les autres membres qui siégeront en CCA (2 effectifs et 3 suppléants)
Pour la composante 2, c'est au P.O. de désigner les représentants des écoles (il s'agit souvent des directeurs-trices mais ce n'est pas une obligation).
Pour la composante 3, c'est l'AP (ou comité de parents,...) qui désigne un membre pour représenter l'ensemble des parents (1 effectif et 1 suppléant par réseau).
Pour les composantes 4 et 5, c'est une désignation entre pairs lors d'une réunion hors CCA (Réunion du lundi 04 février).

En CCA, 2 documents sont présentés

- L'invitation à la réunion du 4 février
 - Une coquille est relevée au niveau de l'année
 - Il s'agit d'un document interne à la CCA ! Il sera diffusé après la mise en place du nouveau Collège
 - Le contenu du document fera l'objet d'un article dans le prochain Gesves INFO
- Un formulaire de désignation
 - Il avait déjà été utilisé il y a 6 ans
 - Christophe rappelle pour l'occasion qu'en CCA les membres sont bien dans une logique de « représentation » et, donc, de communication avec les acteurs représentés.

2. Approbation du PV de la dernière CCA et de l'ordre du jour.

Le PV de la dernière CCA (12/06/2018) est approuvé à l'unanimité.

L'invitation a été communiquée il y a 30 jours via l'adresse cca.gesves@coala.be avec l'ordre du jour. Il est validé.

3. Suivi des débats.

3.1. Programme CLE

Nous avons enfin reçu, en août, la confirmation officielle d'agrément de notre programme CLE, sans remarque.

L'opérateur Gesves EXTRA est agréé avec la remarque suivante :

- la formation doit être poursuivie et amplifiée.

L'opérateur Brin d'Alice est agréé avec les remarques suivantes :

- la formation doit être poursuivie et amplifiée.

- le projet d'accueil fait trop référence au centre de vacances, il devra être retravaillé spécifiquement pour l'accueil extrascolaire du mercredi.

4. Bilan ATL de cette législature

Présentation d'un bilan ATL de législature réalisé par la Coordination ATL. En annexe.

5. Plan d'action annuel

5.1. Rapport d'activité - Plan d'action annuel 2017-2018

La Coordination ATL présente un document d'évaluation du dernier plan d'action annuel. C'est un document « brouillon », tout y est modifiable...

Débats :

- Au point D2, Christine propose de retirer « il devient prioritaire pour l'année 2018-2019 ».

Après intégration de cette remarque, le rapport d'activité 2018-2018 est validé par la CCA.

Dans les débats, Christine (re)pointe la difficulté pour les enseignants actifs dans l'accueil extrascolaire de suivre des formations continuées ATL en plus de leurs formations d'enseignants.

Un des enjeux pour Gesves EXTRA sera de confirmer la place de l'étude (Soutien scolaire) dans l'accueil extrascolaire. Si les enfants en font partie, les « enseignants » qui les encadrent aussi !

5.2. Plan d'action annuel 2018-2019

La Coordination ATL présente un projet de plan d'action annuel. Ce document était également joint à l'invitation à cette CCA. C'est un document « brouillon », tout y est modifiable...

Après débats, le Plan d'action annuel 2018-2019 est retravaillé et validé comme suit :

A. Améliorer l'offre d'accueil existante

1. en soutenant l'organisation d'une journée interréseaux ;
2. en réfléchissant à l'organisation d'une journée spéciale interéseaux pour tous les enfants du primaire, en plus ou à la place de journée interréseaux P5-P6 ;

3. en proposant/soutenant l'organisation d'autres projets d'accueil extraordinaire, ponctuels ;
4. en amorçant une évaluant sur l'accueil centralisé ;
5. en accompagnant Gesves EXTRA dans sa réflexion sur
 - la place de l'étude dans l'accueil extrascolaire ;
 - son organigramme.

B. Informer sur l'offre d'accueil existante

1. en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...) ;
2. en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période de congé scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).

C. Poursuivre la valorisation des accueillant-es

1. en allant à leur rencontre sur site ;
2. en favorisant et en soutenant leurs formations
 - via des rencontres pour connaître les besoins en matière de formation et de diffuser des brochures de formations ;
 - grâce à la collaboration avec des organismes de formation (adaptation horaire,...) ;
 - par le biais de partenariats avec des coordinations d'autres communes proches ;
 - en proposant un plan de formation aux accueillant-es de Gesves EXTRA ;
 - via la coordination des inscriptions ;
3. en réunissant les accueillant-es pour des temps d'échanges de pratique
 - via l'organisation de vendredi matin et/ou de temps de concertation par site d'accueil ;
 - via la réunion annuelle des accueillant-es ;
 - via d'autres moments plus ponctuels (réunion d'équipe,...).

6. Activités extrascolaires

6.1. Echos des terrains

Envol :

Christine signale qu'il est de plus en plus compliqué de trouver des personnes pour animer les ateliers. Nathalie, Marc et Vincent la rejoignent sur ce point.
Certains permanents Gesves EXTRA pourraient être disponibles... ?
A réfléchir pour la rentrée de janvier...

Croisette :

De 0 à 7 ateliers en un an ! Belle progression !

Gesves EXTRA :

Engagement d'Esteban et Deepa, à la Croisette et Saint-Joseph essentiellement.
En plus des habituels ateliers et accueil organisés, depuis septembre, l'asbl a « déjà » proposé 4 journées d'animations lors de journées pédagogiques ainsi que le 27 septembre.

Christine n'était pas au courant de qui étaient Esteban et Deepa, et demande, à l'avenir, que les nouveaux arrivés à Gesves EXTRA soient présentés.... Ca a été fait par Valérie, mais malheureusement, Christine n'était pas à l'Envol à ce moment-là...

Montant des subsides ONE reçus pour l'année 2016-2017 : **47865,94€**.

Sur base des présences renseignées par site, ce montant a été réparti comme suit :

- Envol : 13752,90€
- Croisette : 3604,50€
- Saint-Joseph : 12474,00€
- EFACF : 5344,20€
- Gesves EXTRA : 12690,34€

Olivier rappelle que cette somme doit être utilisée pour l'ATL.

L'ONE est susceptible de contrôler cela à tout moment.

Christophe relate qu'à Fernelmont, le mois dernier, il y a eu un contrôle de l'ONE chez un opérateur d'accueil extrascolaire.

Lors de ce contrôle, l'ONE a vérifié

- les présences renseignées
- l'utilisation des subsides ATL reçus
- les normes d'encadrement
- les attestations de formation des accueillant-es
-

Par ailleurs, nous savons que l'ONE a prévu de passer chez chaque opérateur tous les 5 ans... Nous voilà donc prévenus, il n'y a pas de raison de changer ce que nous faisons, mais soyons vigilants à tenir tous nos documents à jour, on gagnera du temps le moment venu.

7. Autour des accueillantes

7.1. Salon de l'éducation

L'extrascolaire avait sa place au sein du Secteur de l'éducation... qui a tenu son 25^e salon à Bruxelles du 03 au 07 octobre.

La journée du samedi 6 octobre était consacrée aux professionnels du secteur de l'ATL : accueillants, animateurs, responsables de projets, coordinations ATL, pouvoirs organisateurs,... autour de la thématique du jeu.

Quelques accueillantes gesvoises étaient présentes à cette journée.

Isabelle Vanesse souligne le fil rouge choisi : replacer le JEU au cœur de l'ATL lui semble essentiel !

7.2. Réunion de rentrée

La traditionnelle réunion de rentrée des accueillant-es aura lieu le jeudi 17 janvier 2019 à 18h15.

8. Divers

8.1. Agenda

Mardi 15 janvier 18h30 : AG extraordinaire Gesves EXTRA (pour les personnes concernées)

Jeudi 17 janvier 18h15 : Réunion de rentrée des accueillant-es

Lundi 04 février 20h00 : Réunion d'information sur le renouvellement de la CCA

Jeudi 21 mars 18h00 : prochaine CCA

Mardi 25 juin : Journée interréseaux